

OBJECTIFS	ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE
<p>Installer le positionnement de la production locale sur le marché local</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager la traçabilité de la production locale par la certification et la labellisation ▶ Développer des signes d'identification de l'origine et de la qualité ▶ Acquérir une meilleure maîtrise des débouchés commerciaux, intégrer les marchés de proximité dans les structures interprofessionnelles au même titre que les organisations de producteurs ▶ Promouvoir la production locale, en particulier par des campagnes de promotion générique sur la consommation de produits frais produits localement
<p>Dans le cadre d'une approche territoriale et agroécologique, rechercher les synergies inter-filières</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conforter l'approche inter-filières dans les projets de recherche et développement à travers la mise en œuvre de projets transversaux dans le cadre de RITA2 ▶ Engager une gestion raisonnée et durable des ressources et, globale, des déchets (suite de l'étude Ecophyto) ▶ Mutualiser le développement de bio-pesticides ainsi que les techniques de biocontrôle ▶ Engager un partenariat entre les professionnels des filières sur la mise en place de fonds de garantie permettant de faciliter le préfinancement des aides, mais également d'appuyer le développement de filières moins organisées ▶ Mettre en œuvre des systèmes assurantiels inter-filières permettant une meilleure prise en charge des pertes en cas de calamités ▶ Mutualiser les moyens de communication/promotion ▶ Développer la notion d'économie circulaire, de solidarité et de complémentarité entre les filières ▶ A l'échelle de l'exploitation : Elaborer des approches systémiques (multi ateliers) ; Promouvoir les pratiques culturales innovantes ; Favoriser l'assolement et les rotations de cultures ; Améliorer la gestion des ressources (eau, sols...) et des déchets ; Valorisation de toutes les fractions, les écarts de tri ou coproduits ; Participer à l'auto-diagnostic multicritères agroécologique afin de mesurer son propre degré d'engagement dans le démarche



LA FILIÈRE DIVERSIFICATION VÉGÉTALE



Les constats

Les filières végétales représentent des gammes de produits très variées scindées en deux familles : les cultures légumières, les tubercules, l'arboriculture et les autres cultures fruitières d'une part et les cultures ornementales, les plantes à parfum, aromatiques, médicinales et stimulantes d'autre part.

Les cultures légumières sont prédominantes dans les outre-mer tant en surface qu'en nombre d'exploitations avec environ 16 000 ha de surfaces en production, suivies des cultures fruitières avec 8 200 ha (hors Mayotte). Viennent ensuite les productions florales et les plantes à parfum, aromatiques et médicinales peu quantifiables du fait de l'activité importante de cueillette à l'exception de la Réunion et de Mayotte qui soutiennent trois productions patrimoniales : la vanille, le géranium et l'ylang-ylang.

L'importance économique et les dynamiques de filières sont très variables selon les DOM, et au sein d'un même DOM. On peut caractériser ces filières de la manière suivante :

- ▶ **Diversité des productions en intra et inter DOM**, avec 7 familles et plus de 50 produits au catalogue de certains groupements de producteurs ; des poids économiques, des dynamiques et des enjeux variables ; et des priorités diverses suivant les acteurs concernés ;
- ▶ **Diversité des conduites techniques** au sein d'un même DOM, suivant la zone concernée (humide/sèche, côte-au-vent,...), la présence d'irrigation ou non, serre ou de plein champ, la production en saison ou contre-saison, en association ou non avec d'autres cultures ;
- ▶ **Hétérogénéité des cycles de production**, qui peuvent être selon les cultures de 3-6-10 semaines (salade, concombre, courgette, melon,...) à plusieurs années (vergers fruitiers) en passant par 7-9 mois (igname, dachine,...) et 15-18 mois (ananas,...) ;
- ▶ **Diversité des profils de systèmes d'exploitation**, allant de l'entreprise spécialisée de type PME à fort investissement jusqu'au système vivrier en abattis-brûlis, en passant par des exploitations familiales spécialisées et des exploitations en polycultures ;



- ▶ **Variabilité des résultats technico-économiques** au sein d'un même DOM, que ce soit d'un cycle à l'autre (« effet année »), d'une zone à l'autre (« effet milieu ») ou d'un circuit de commercialisation à l'autre (« effet marché ») ;
- ▶ **Importance du facteur travail** : qu'il soit familial, salarié temporaire ou permanent ; régulier ou occasionnel ;
- ▶ **Interdépendance** de toutes les filières de production agricole entre elles.



Les enjeux

Les enjeux partagés par les professionnels de l'ensemble des territoires sont prioritairement :

- ▶ **Meilleure couverture des besoins alimentaires** des populations locales en produits frais et transformés, sans aller jusqu'à une autonomie complète, et seulement pour quelques spéculations identifiées ; développement, en quantité et qualité, et sécurisation de l'offre de produits agricoles et agroalimentaires adaptés au marché des fruits et légumes à des prix acceptables.
- ▶ **Amélioration du revenu des producteurs**, notamment par le biais de la contractualisation et la sécurisation des délais de paiement.
- ▶ **Diminution de la pression de l'agriculture sur l'environnement**, préservation des ressources naturelles sur lesquelles s'appuie le développement de l'activité agricole ; meilleure gestion des risques climatiques, sanitaires, environnementaux et économiques, tout en développant l'activité agricole par l'installation des jeunes et le maintien des exploitations dans les zones rurales.



Les productions couvrent pour l'ensemble des DOM environ 70% des besoins en produits frais, alors que ceux-ci s'intensifient du fait de la croissance démographique.

La part de l'approvisionnement du marché local par les circuits organisés (organisations de producteurs ou structures collectives) est hétérogène. Quasi inexistante pour certains départements, elle est de 20% pour la Réunion et estimée autour de 40% pour la Guadeloupe. L'organisation économique des filières est en plein développement et se renforce depuis 2007. On compte 11 nouvelles organisations ou groupements de producteurs et structures collectives sur l'ensemble des territoires. Leur situation est néanmoins fragile, au moins dans les premières années qui suivent leur création.

Une partie de la production est commercialisée hors région de production en contre-saison, en provenance essentiellement des Antilles et de la Réunion (marché de niche). Ce circuit concerne quelques productions particulières.

► OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIFS	ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE
Développer des systèmes d'agriculture durable et compétitive moins dépendants des intrants	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer une meilleure adéquation de la recherche/développement au profit d'une plus grande adaptation à la diversité des productions, tendre vers la diminution de l'utilisation des engrais de synthèse et la définition de pratiques culturales innovantes ▶ Consolider la gestion raisonnée et durable des ressources (eau, sols, biodiversité, énergie) ▶ Investir dans le transfert de savoir, accentuer le partage des innovations émanant de la recherche, mobiliser les réseaux de proximité et l'encadrement technique pour la mise en œuvre des mesures agroenvironnementales ▶ Développer le conseil et la formation des producteurs, accompagner la transition vers l'agriculture écologiquement intensive ou agroécologique ▶ Renforcer le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA), favoriser les échanges inter-dom et la coopération régionale, en intégrant les autres filières de production
Sécuriser la production et le revenu des producteurs face notamment aux aléas climatiques et sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inciter au renouvellement des générations, favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, valoriser le métier d'agriculteur et renforcer l'attractivité de ces filières ▶ Veiller à la protection du foncier agricole ; optimiser les espaces agricoles, améliorer les accès aux exploitations ; favoriser l'assolement et la rotation des cultures ▶ Poursuivre la modernisation des exploitations, améliorer la productivité des cultures notamment sous serre en cultivant sur de plus longues périodes ▶ Sécuriser l'approvisionnement en semences et plants sains ▶ Inciter les producteurs à l'investissement ; renforcer des capacités de regroupement de l'offre, de stockage et de conditionnement de la production ▶ Développer des outils de gestion des risques et des aléas, mettre en place un système assurantiel mutualisé ▶ Développer l'homologation de nouvelles molécules pour les usages non pourvus ainsi que les bio-pesticides ainsi que les techniques de bio-contrôle en lien avec le réseau RITA et le plan Ecophyto ▶ Accompagner les producteurs dans la reconversion dans le cas notamment de problèmes sanitaires ▶ Encourager et renforcer les systèmes de culture et les pratiques agricoles favorables à la préservation de la biodiversité et des paysages ▶ Renforcer la veille sanitaire et les réseaux de surveillance
Renforcer la structuration des filières	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir l'investissement productif dans les organisations en vue d'une meilleure organisation de l'offre ▶ Développer les structures interprofessionnelles, renforcer les ressources notamment privées ▶ Poursuivre la structuration des filières par l'émergence de nouvelles formes d'organisations ; Et consolider le capital financier pour assurer le préfinancement des actions ▶ Recapitaliser des OP pour réduire les difficultés de trésorerie récurrentes et soutenir la performance économique de tous les acteurs des filières et de façon plus globale limiter le nombre d'OP ▶ Développer et/ou améliorer les performances des entreprises de transformation des produits agricoles afin d'accéder à de nouveaux débouchés et augmenter la valeur ajoutée ▶ Mettre en place des observatoires locaux permettant le suivi production/marché